

N°	Délibérations	Décision : du conseil municipal	Vote
III202401	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 avril	Approuvé	Unanimité
	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 juin	Approuvé	POUR : 12 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 2
III202402	ANTENNE RELAIS TÉLÉPHONIE – DÉCISION		
	<p>Une consultation citoyenne s’est tenue le 14 septembre. 886 inscrits – 212 votants (23.9%) – 3 bulletins nuls 209 suffrages exprimés La question était : Souhaitez-vous l’installation d’une antenne relais de téléphonie 4G de 18 mètres, multi opérateurs, sur la parcelle ZB 541 – La Mare ? Résultat : OUI : 88 - NON : 121</p> <p>Il est demandé aux élus de se prononcer sur cette question Le conseil municipal VOTE CONTRE l’installation d’une antenne relais pour la téléphonie. Le projet est donc abandonné.</p>	CONTRE	POUR : 13 ABSTENTIONS 2
III202403	AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POSES SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D’URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L’HABITAT (PLUIH)		
	<p>La modification n°4 du PLUIH a pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à des modifications du règlement écrit, de règles graphiques, des plans de zonage et des orientations d’aménagement et de programmation (OAP). <p>Les modifications règlementaires ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre de projets, de procéder à la rectification d’erreurs matérielles, de faciliter la lecture, la compréhension et donc l’application du règlement.</p> <p>La commune de Poses n’est pas impactée par cette modification.</p> <p>C’est une modification du lexique relatif aux clôtures et d’emplacements réservés pour d’autres communes.</p>	Approuvé	Unanimité
III202404	PRÉSENCE VERTE – CONVENTION		
	<p>La commune participe au financement des frais d’installation du système de téléassistance à hauteur de 45€ selon des critères de revenus. Présence Verte a augmenté le tarif de ses frais d’installation dont le maximum est désormais fixé à 60€. Il convient d’autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.</p>	Approuvé	Unanimité